



DCG



Caractéristiques de la formation

Gestion comptable, financière et managériale :
Comptabilité approfondie, finance d'entreprise, contrôle de gestion,
Management, système d'information de gestion.

Méthodes mobilisées

Enseignement en présentiel.

Modalités d'évaluation

Evaluation en contrôle continu (DS) + un examen blanc par semestre.

Métiers et domaines d'activité

Débouchés professionnels :
Assistant comptable des services comptables et financiers, assistant au contrôle de gestion, cabinet d'expertise comptable, commissariat aux comptes, services comptables, financiers ou contrôles de gestion des entreprises.

Secteurs d'activité :

Cabinet d'expertise comptable, service comptabilité dans les PME ou grandes entreprises, finances publiques, banques.

Suite de parcours post diplôme

DSCG et CCA type master.

Conditions d'admission

Titulaire d'un BTS Comptabilité et Gestion, d'un BUT Gestion des Entreprises et des Administrations ou Licence 1 en Economie Gestion (60 ECTS).

Informations pratiques

Notre-Dame du Grandchamp – 97 rue Royale 78000 VERSAILLES – 01 39 24 12 80
Contact : v.decker@nd-grandchamp.fr (Virginie Decker) poste 209

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.
Pour plus d'informations, contactez : f.haehnel@nd-grandchamp.fr

Objectifs de la formation

La préparation au DCG permet d'acquérir des bases indispensables à tous les étudiants qui se destinent à une carrière dans les domaines de la comptabilité et de la gestion. Le DCG englobe quatre axes de compétences indispensables pour exercer les métiers de la comptabilité

Le référentiel de compétences DCG est accessible à l'adresse suivante
[B.O.E.S.R., n° 26 du 27 juin 2019](#)

(annexe 1)

Équivalence ECTS

14 ECTS par unité d'enseignement.

Rentrée

Septembre chaque année.

Durée

DCG 2 ans.

Rythme de l'alternance

Deux jours et demi : formation

Deux jours et demi : Entreprise ou cabinet.

Taux de réussite : 63 % en moyenne sur 5 ans

Taux d'insertion pro. : 10 %

Taux d'abandon (y compris les jeunes n'ayant pas intégré la formation) : 16%

Taux de rupture : 16 %

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

www.nd-grandchamp.fr



